

Adoption du format pour la signature unique
des publications.

Conseil d'administration du 21 septembre 2015

Délibération 2015/09/CA-133

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.712-1 et L.712-3 ;

Vu les statuts de l'Université Toulouse III – Paul Sabatier et notamment son article 28 ;

Considérant la volonté de simplification et d'harmonisation des formats de signature des publications entre établissements de la COMUE ;

Après en avoir délibéré, les conseillers adoptent le format pour la signature unique des publications (document joint).

Toulouse, le 21 septembre 2015
Le Président



Bernard MONTHUBERT

Nombre de membres : 30
Nombre de membres présents ou représentés : 24

Nombre de voix favorables : 24
Nombre de voix défavorables : 0
Nombre d'abstentions : 0
Ne prennent pas part au vote : 0

Université Fédérale Toulouse Midi-Pyrénées

Signature unique des publications

Introduction

Sur la base d'un travail préparatoire mené sous l'égide du bureau du département « Recherche, doctorat et Valorisation », les établissements membres de l'UFTMIP ont souhaité faire évoluer les règles communes de signature des publications scientifiques pour aller dans le sens d'une simplification et pour prendre en compte les évolutions dans les pratiques des moteurs de recherche. En préambule, il convient de rappeler que les effets conjugués de l'imprécision des règles actuelles, de la variation des pratiques selon les revues et parfois de la distraction des auteurs conduit aujourd'hui à une multiplication extrême des formes d'une adresse, jusqu'à plusieurs dizaines pour une seule unité de recherche. Le Web of Science contient près de 1850 adresses différentes correspondant à « Université de Toulouse », que ce soit pour désigner les différents établissements ou les quelques 200 unités de recherche du site

Présentation de la règle arrêtée par le Conseil des Membres :

- **Forme de la signature** : Monoligne, une ligne par laboratoire impliqué dans le travail
- **Format** : Nom de l'unité de recherche (Le choix entre sigle ou nom étendu doit être arrêté une fois pour toutes par l'unité elle-même), Université de Toulouse, sigles des établissements tutelles dans l'ordre alphabétique, France.
 - Exemple : *Centre de Micro-Characterisation Raimond Castaing, Université de Toulouse, CNRS, INPT, INSAT, UPS, France.*
 - *EFTS, Université de Toulouse, ENFA, UT2J, France.*

Cas particuliers :

- UPR conventionnées: apparaissent dans la signature les établissements conventionnés dont l'un des agents est signataire
 - Exemple : LAAS-CNRS, Université de Toulouse, CNRS, France
 - LAAS-CNRS, Université de Toulouse, CNRS, INSA, France (si l'un des co-signataires est enseignant chercheur à l'INSA)
- Une ligne supplémentaire est ajoutée si un auteur dépend d'un établissement qui n'est pas tutelle

Commentaires :

- Toutes les tutelles sont repérées par les bases de données et comptabilisées indépendamment de l'ordre : l'ordre retenu est donc l'ordre alphabétique des acronymes des tutelles.
- L'adresse postale apparait en note de bas de page comme adresse de l'auteur référent (corresponding author) dans la grande majorité des journaux
- Les séparateurs dans l'adresse sont des virgules
- Cette forme est très proche des formes promues par le CNRS et l'alliance AVIESAN (à l'adresse postale près et à l'ordre (structure – tutelles) près.

- le fait de rattacher une publication à N entités (plusieurs établissements de tutelle, et/ou plusieurs unités de recherche) entraîne automatiquement l'attribution de la publication à chacune de ces entités, augmentant ainsi artificiellement le nombre de publications décomptées dans le cas d'un décompte entier des publications (exemple : classements THE ou QS) ou attribuant 1/N de publication à chacun des établissements en cas de décompte fractionnaire (exemple : classements de Shanghai ou Leiden)

Les établissements sont invités à :

1. Signaler des cas particulier qui pourraient nécessiter une disposition particulière
2. Se prononcer sur le sigle qu'ils souhaitent voir apparaître dans la signature.

Proposition : utiliser le **sigle** usuel

Sigle	
CUFJFC	Centre Universitaire de Formation et de Recherche Jean-François Champollion
CNRS	Centre National de la Recherche Scientifique
ENFA	Ecole Nationale de Formation Agronomique de Toulouse-Auzeville
ENAC	Ecole Nationale de l'Aviation Civile
ENSAToulouse	Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Toulouse
Mines Albi	Ecole nationale supérieure des mines d'Albi-Carmaux
ICAM	Institut Catholique d'Arts et Métiers
IRD	Institut de Recherche pour le Développement
INRA	Institut National de la Recherche Agronomique
INSERM	Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale
INSAT	Institut National des Sciences Appliquées de Toulouse
INPT	Institut National Polytechnique de Toulouse
ISAE	Institut Supérieur de l'Aéronautique et de l'Espace
Sciences Po Toulouse	Sciences Po Toulouse - Institut d'Etudes Politiques
TBS	Toulouse Business School
UT1	Université Toulouse 1 Capitole
UPS	Université Toulouse III Paul Sabatier
UT2J	Université Toulouse Jean-Jaurès
Météo France	Météo France
CNES	Centre national d'études spatiales

Mise en œuvre

Pour garantir que ce travail d'homogénéisation ne sera pas ruiné par d'inévitables fautes de saisie, il faudra que les auteurs des publications puissent facilement récupérer l'adresse et n'aient qu'à la copier. Une mise à jour très régulière de la base d'adresses sera assurée par le département Recherche et Doctorat.

Septembre 2015

Marie-Dominique Heusse

Pierre Aimar

Département « Recherche, Doctorat, Valorisation »